



18^{ème} TOUR de la Communauté de Communes de la région du Lion d'Angers

CHAMBELLAY

17/05/15

Organisation: COTCCRL

Contrôle technique: Vélo Club Lionnais

REGLEMENT :

Course Elite nationale en ligne.

Parcours composé d'1 boucle de 117km600 + 7 tours de 5km500 + 1 tour de 4km400. Distance totale:160km500.

Appel des coureurs sur la ligne d'arrivée : 13h15. Départ réel: 13h30.

Départ et arrivée à Chambellay. Départ réel à hauteur de la flamme rouge.

Le circuit est matérialisé par un fléchage plastique vertical, aux couleurs de l'organisation. Pas de flèche = tout droit!

Le dépannage sera assuré par deux voitures neutres + 1 moto; derrière les échappés et le peloton.

Les clubs ayant engagé 5 coureurs et plus pourront assurer leur dépannage derrière les voitures neutres.

Les directeurs sportifs pourront retirer les dossards et plaques de leur équipe.

Chaque coureur devra signer la feuille d'emargement à la permanence: école primaire, route de Montreuil sur Maine.

Une réunion des directeurs sportifs aura lieu à 12h45 à la permanence des dossards ; école primaire.

Le ravitaillement au peloton sera autorisé à partir du 50^{ème} km jusqu'à 4 tours de l'arrivée.

La zone de ravitaillement sera située entre le 83^{ème} km et le 84^{ème} km, route d'Angers au Lion d'Angers.

Tout coureur ne se trouvant plus dans l'échelon course, devra respecter le code de la route.

Tout coureur retardé de plus de 10 minutes, sera déclaré hors course et devra rendre son dossard.

Les dossards et plaques de cadre devront être restitués au podium d'arrivée, à Chambellay, ou au véhicule balai, sous peine d'amende.

Déviations des directeurs sportifs ; 50 m avant la ligne d'arrivée.

Le contrôle antidopage se situe à l'école primaire, à 200 mètres de la ligne d'arrivée. Accès fléché.

SECURITE:

La protection et l'encadrement de la course seront assurés par une quinzaine de motards civils et de la gendarmerie. Les carrefours non prioritaires seront gardés par des signaleurs. Les îlots directionnels et ronds-points seront contournés par la droite. Tout coureur ne respectant pas le code de la route sera exclu.

Les passages dangereux seront signalés par des motards. Ils se situent à:

La Jaille-Yvon: descente rapide avec virage à gauche très serré.

Traversée de Vern d'Anjou : stationnement alterné

Traversée de Brain sur Longuenée: rétrécissements de chaussée

Entrée et sortie de La Membrolle: stationnements alternés avec plots

Traversée de La Membrolle: ralentisseurs

Entrée de Grez-Neuville: chaussée étroite et 2 ralentisseurs

3^{ème} km

34^{ème} km

47^{ème} km

55^{ème} , 71^{ème} km.

56^{ème} , 61^{ème} , 71^{ème} km.

86^{ème} km.

La route D775 est coupée à 3 reprises (17^{ème} , 61^{ème} , 82^{ème} km). Les coureurs attardés devront être très vigilants.

Les commissaires se réservent le droit de faire descendre tout coureur dont la sécurité ne serait plus assurée **à plus de 10 minutes de l'échelon course.**

RECOMPENSES :

Tout coureur appelé pour la cérémonie protocolaire, 15 minutes après l'arrivée, devra s'y rendre en tenue cycliste.

Les coupes et trophées seront remis au podium. Seul le vainqueur sera tenu d'assister au vin d'honneur.

Les prix spéciaux et primes seront remis au podium d'arrivée à l'issue de la cérémonie protocolaire. Tout coureur absent lors du protocole se verra retirer la totalité de ses prix.

Classement individuel :

Grille FFC 1440 € sur 20 coureurs. Gerbes aux 3 premiers + trophée au premier.

Classement points chauds:

290 € sur 5 coureurs, soit 110 - 70 - 50 - 40 - 20 €, + 1 gerbe et 1 trophée au 1^{er}.

Points chauds à :

Andigné (entrée de l'agglomération)

km 23

(5-3-2-1 points)

Vern d'Anjou (entrée d'agglomération, complexe sportif)

km 34

Le Lion d'Angers (route d'Angers)

km 83

Thorigné d'Anjou (entrée de l'agglomération)

km 98

Chambellay (1er passage sur la ligne d'arrivée)

km 117

Classement grimpeurs:

290 € sur 5 coureurs, soit 110 - 70 - 50 - 40 - 20 €, + 1 gerbe et 1 trophée au 1^{er}.

Grimpeurs à :

La Jaille-Yvon (sortie du village D187)

km 4

(5-3-2-1 points)

Pruillé (sortie du village VC1)

km 59

Lieu-dit Marcillé vers la Membrolle

km 68

Champteussé /Baconne (sortie du bourg)

km 106

Chenillé-Changé (sortie du bourg)

km 111

Classement spécial 2^{ème} catégories : Grille FFC **138 €** sur 5 coureurs + 1 gerbe et coupe au 1^{er}.

Classement par équipes: sur 3 coureurs. **120 €** à la première équipe.

Primes: sur la ligne d'arrivée à Chambellay; 285€ à distribuer selon le déroulement de l'épreuve.

Renseignements: Michel CORDIER au 06 15 40 35 07 ; courriel: micordier@club-internet.fr ; site internet : www.cotcccrl.fr